

A la suite de la déclaration, à tous égards, injustifiée du président du Conseil des Arts du Canada sur l'accessibilité à la culture, le chef du gouvernement ou le secrétaire d'État pourrait-il dire à la Chambre si l'on projette de demander à M^e Mercier de se rétracter publiquement ou, à défaut et à la limite, de démissionner?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je pense que le président du conseil d'administration du Centre national des Arts—je précise—a déjà donné à la presse des explications qui équivalaient sinon à une rétractation formelle, du moins à l'expression d'une opinion personnelle assez repentie, au sujet de ce qu'il avait lui-même déclaré par inadvertance lors d'une conférence de presse.

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

J'aimerais demander à l'honorable secrétaire d'État s'il peut dire à la Chambre si des démarches ont été faites ou si des contacts ont été établis entre son ministère ou un membre du cabinet et la personne dont il s'agit relativement à cette déclaration?

M. l'Orateur: Je ne crois pas que la question, telle que posée, soit recevable.

LES PARCS NATIONAUX

LES GRIEFS DES HABITANTS DE JASPER ET DE BANFF AU SUJET DU BILL C-152

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que, lorsque le bill C-152 sera étudié par le comité approprié, il offrira ses bons offices pour permettre aux représentants des résidents des parcs de Jasper et de Banff de comparaître devant le comité pour faire valoir leur point de vue?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai quelques doutes au sujet de la question. Le député sait pertinemment que ce bill est devant la Chambre. Il semble qu'il ne soit pas tout à fait réglementaire d'autoriser une question sur un sujet dont la Chambre est saisie.

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je remercie Votre Honneur de sa proposition. Normalement, je serais entièrement d'accord avec vous, mais puisque le ministre s'est absenté pendant tout le débat et

qu'il a refusé de se présenter à la Chambre, je ne peux poser la question que maintenant.

M. l'Orateur: D'après moi, le débat n'est pas terminé. Vous aurez peut-être l'occasion de poser la question au cours du débat.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je désire poser la question de privilège, monsieur le président.

M. l'Orateur: L'honorable ministre pose la question de privilège.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, le bill dont la Chambre est actuellement saisie est très bien défendu par l'honorable député de Northumberland-Durham, mon secrétaire parlementaire. (Applaudissements)

Il est conforme à la procédure que ce soit le président d'un comité qui permette aux gens de venir témoigner et, à titre de ministre, je ne verrais aucune objection à ce que des citoyens de Banff comparaissent devant le comité.

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, la question de privilège ne se pose pas.

LES STUPÉFIANTS

LE RAPPORT DE LA COMMISSION LEDAIN—LA QUESTION DE LA MARIJUANA

[Traduction]

M. Eldon Woolliams (Calgary-Nord): Comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est absent, je pose ma question au premier ministre. Étant donné les graves problèmes sociaux que pose l'abus des stupéfiants, peut-il nous dire quand la Commission LeDain présentera son rapport? Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social énonçait-il la politique du gouvernement en disant qu'il sera peut-être question de moratoire au sujet de la marijuana?

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le ministre n'a pas encore reçu le rapport, monsieur l'Orateur, et la politique à cet égard n'a pas encore été arrêtée.

M. Woolliams: Une question supplémentaire. Je n'ai peut-être pas bien compris la première partie de la réponse. Le secrétaire parlementaire peut-il nous dire quand la Chambre recevra le rapport?

M. Haidasz: Monsieur l'Orateur, le ministre s'attend que le rapport sera prêt à la fin du mois.